

# ORGANISATION FINALES NATIONALES

Les finales nationales N1, N2, N3 se déroulent à 16 joueurs (13 issus des sélections ligues, 2 DOM-TOM, 1 invité club organisateur) répartis en 4 poules de 4 pour la phase éliminatoire.

Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la phase à élimination directe.

Les places non pourvues à l'issue des sélections seront attribuées comme suit (seuls les joueurs classés ou classifiés dans la catégorie peuvent être invités) :

– 1 à la ligue organisatrice

– puis aux seconds des finales de ligue dans l'ordre du classement national de référence à la date d'ouverture des inscriptions.

## Extraits du code sportif :

### **Article 7.3.07 - Rang d'arrivée**

A. Le rang d'arrivée en finale nationale est déterminé selon les critères suivants :

- Joueurs issus des sélections par paliers et invités, dans l'ordre du classement national de référence à la date d'ouverture des inscriptions ; les joueurs non classés mais classifiés sont insérés dans cette liste par conversion de leur dernière moyenne de classification.

### **Article 6.2.09.9 - Joueurs d'un même club**

Pour toutes les poules, tous les joueurs d'un même club sont opposés les uns aux autres aux premiers tours de jeu.

## Section 5 - Plusieurs phases successives

### **Article 6.2.23 - 16 joueurs en quatre poules de 4**

Les joueurs sont répartis en quatre poules de quatre joueurs, selon les dispositions de l'[article 6.2.08](#).

Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés en phase par élimination directe. Ces phases sont disputées selon les modalités décrites à la [section 3 du chapitre 2 du titre VI](#). Ces horaires peuvent être adaptés en accord avec le chargé de gestion sportive et le club organisateur.

MATCH	JOUEURS		HORAIRES DE DÉBUT DE JEU			
			2 BILLARDS	3 BILLARDS	4 BILLARDS	
1	JOUEUR A2	JOUEUR A3	Ven : 09 h 00	Ven : 16 h 00	Sam : 09 h 00	VENDREDI et / ou SAMEDI
2	JOUEUR A1	JOUEUR A4	Ven : 09 h 00	Ven : 16 h 00	Sam : 09 h 00	
3	JOUEUR B2	JOUEUR B3	Ven : 11 h 00	Ven : 16 h 00	Sam : 09 h 00	
4	JOUEUR B1	JOUEUR B4	Ven : 11 h 00	Ven : 18 h 00	Sam : 09 h 00	
5	JOUEUR C2	JOUEUR C3	Ven : 13 h 00	Ven : 18 h 00	Sam : 11 h 00	
6	JOUEUR C1	JOUEUR C4	Ven : 13 h 00	Ven : 18 h 00	Sam : 11 h 00	
7	JOUEUR D2	JOUEUR D3	Ven : 15 h 00	Sam : 09 h 00	Sam : 11 h 00	
8	JOUEUR D1	JOUEUR D4	Ven : 15 h 00	Sam : 09 h 00	Sam : 11 h 00	
9	PERDANT MATCH 1	PERDANT MATCH 2	Ven : 17 h 00	Sam : 09 h 00	Sam : 13 h 00	
10	VAINQUEUR MATCH 1	VAINQUEUR MATCH 2	Ven : 17 h 00	Sam : 11 h 00	Sam : 13 h 00	
11	PERDANT MATCH 3	PERDANT MATCH 4	Ven : 19 h 00	Sam : 11 h 00	Sam : 13 h 00	
12	VAINQUEUR MATCH 3	VAINQUEUR MATCH 4	Ven : 19 h 00	Sam : 11 h 00	Sam : 13 h 00	
13	PERDANT MATCH 5	PERDANT MATCH 6	Sam : 09 h 00	Sam : 13 h 00	Sam : 15 h 00	
14	VAINQUEUR MATCH 5	VAINQUEUR MATCH 6	Sam : 09 h 00	Sam : 13 h 00	Sam : 15 h 00	
15	PERDANT MATCH 7	PERDANT MATCH 8	Sam : 11 h 00	Sam : 13 h 00	Sam : 15 h 00	
16	VAINQUEUR MATCH 7	VAINQUEUR MATCH 8	Sam : 11 h 00	Sam : 15 h 00	Sam : 15 h 00	
17	JOUEUR A4	JOUEUR RESTANT	Sam : 13 h 00	Sam : 15 h 00	Sam : 17 h 00	
18	JOUEUR A1	JOUEUR RESTANT	Sam : 13 h 00	Sam : 15 h 00	Sam : 17 h 00	
19	JOUEUR B4	JOUEUR RESTANT	Sam : 15 h 00	Sam : 17 h 00	Sam : 17 h 00	
20	JOUEUR B1	JOUEUR RESTANT	Sam : 15 h 00	Sam : 17 h 00	Sam : 17 h 00	
21	JOUEUR C4	JOUEUR RESTANT	Sam : 17 h 00	Sam : 17 h 00	Sam : 19 h 00	
22	JOUEUR C1	JOUEUR RESTANT	Sam : 17 h 00	Sam : 19 h 00	Sam : 19 h 00	
23	JOUEUR D4	JOUEUR RESTANT	Sam : 19 h 00	Sam : 19 h 00	Sam : 19 h 00	
24	JOUEUR D1	JOUEUR RESTANT	Sam : 19 h 00	Sam : 19 h 00	Sam : 19 h 00	
25	QUALIFIÉ 2	QUALIFIÉ 7	09 h 00	09 h 00	10 h 00	

26	QUALIFIÉ 3	QUALIFIÉ 6	09 h 00	09 h 00	10 h 00
27	QUALIFIÉ 1	QUALIFIÉ 8	11 h 00	11 h 00	10 h 00
28	QUALIFIÉ 4	QUALIFIÉ 5	11 h 00	11 h 00	10 h 00
29	VAINQUEUR MATCH 25	VAINQUEUR MATCH 26	13 h 30	13 h 30	13 h 30
30	VAINQUEUR MATCH 27	VAINQUEUR MATCH 28	13 h 30	13 h 30	13 h 30
31	VAINQUEUR MATCH 29	VAINQUEUR MATCH 30	15 h 30	15 h 30	15 h 30

## **Article 6.2.10 - Classement dans une phase disputée par poules pour les jeux à séries ininterrompues**

### **B. Critères de classement des participants d'une poule**

1. Nombre de points de rencontres s'il y a lieu.
2. Nombre de points de matchs.
- 3a. Si les matchs sont dans une seule spécialité : moyenne générale (article 3.2.01-4).
- 3b. Si les matchs sont en plusieurs spécialités : somme des quotients (points réalisés / distance) de chaque match.
4. Meilleure moyenne particulière (article 3.2.01-5).
5. Meilleure série.
6. Résultat de la rencontre ou du match direct.
7. Tirage au sort.

### **C. Critères de classement des participants de la phase**

1. Rang dans la poule d'origine.
2. Si les poules de la phase comportent le même nombre de participants :
  - a. S'il y a lieu, possible, nombre de points de rencontres obtenus dans la poule d'origine ;
  - b. Nombre de points de matchs obtenus dans la poule d'origine.
3. Critères à partir du B-3a du présent article appliqués à tous les matchs joués dans la poule d'origine.

## **Section 3 - Phase par élimination directe**

### **Article 6.2.13 - Principe**

Chaque participant rencontre un seul adversaire à chaque phase, il ne peut pas y avoir de match nul.

### **Article 6.2.15 - Prolongations**

En cas d'égalité à l'issue d'une phase par élimination directe, les participants sont départagés grâce à une prolongation organisée comme suit :

- l'ordre des joueurs est le même que celui du match ; le joueur A débute la prolongation sur le point de départ ;
- une seule reprise ;
- le joueur B a la reprise sur le point de départ ;
- la distance est limitée à 10 % de la distance normale de la catégorie aux jeux de séries, et non limitée pour le 3-Bandes ;
- en cas d'égalité, il est procédé à une nouvelle prolongation suivant le même principe, et ainsi de suite jusqu'à détermination du vainqueur.

Les points et reprises réalisés pendant une prolongation ne sont pas pris en compte pour le calcul des moyennes. Le vainqueur de la prolongation est crédité de 2 points de match, le perdant de 0 point.

## **Article 6.2.17 - Classement dans une phase disputée par élimination directe pour les jeux à séries ininterrompues**

### **B. Critères de classement des participants**

1. S'il y a lieu, points de rencontres acquis dans cette phase.
2. Points de matchs acquis dans cette phase, sans tenir compte des victoires par forfait.
- 3a. Si les matchs sont dans une seule spécialité : moyenne générale de la phase.
- 3b. Si les matchs sont en plusieurs spécialités : somme des quotients (points réalisés / distance) de chaque match.
4. Meilleure moyenne particulière ([article 3.2.01-5](#)).
5. Meilleure série.
6. Résultat de la rencontre ou du match direct.
7. Tirage au sort.

## **Section 6 - Dispositions diverses**

### **Article 6.2.26 - Limitation de temps**

#### **A. Délai maximum d'exécution de chaque point**

– 40 secondes.

- Pour toutes les compétitions de 3 Bandes pour lesquelles un chronométrage est prévu (voir point B ci-dessous);
- le délai est décompté à partir de l'arrêt ou du remplacement des billes et, lorsqu'il y a changement de joueur, à partir du moment où l'adversaire a regagné sa place.

– Pas de limitation de temps.

- Pour toutes les autres compétitions ; si un joueur est trop souvent anormalement lent, l'arbitre le lui signale une première fois discrètement, soit verbalement soit en lui faisant un geste (tapotage de l'index sur la montre par exemple) et si le joueur continue à être trop lent, il annonce alors « 15 secondes »

#### **B. Chronométrage, timeout (extension de temps) (ne concerne pas les catégories N1 N2 N3)**

Un matériel de chronométrage homologué par la FFB est utilisé pour les compétitions de 3 Bandes suivantes :

- finale des Championnats de France Masters ; U17, U21 et U25 ;
- à partir de la phase principale dans les tournois du circuit national ;
- toutes les rencontres comptant pour le Championnat de France par équipes de Division 1

Chaque timeout autorise à doubler (et seulement doubler) le délai maximum d'exécution fixé au paragraphe A précédent.

Le joueur n'est pas tenu de demander de timeout à l'arbitre.

Le joueur peut utiliser plusieurs timeout sur un même coup

Le(s) timeout(s) doit (vent) être clairement signalé(s) par l'arbitre aux joueurs et au marqueur après le coup joué.

Au-delà de la totalité des timeout, utilisés le dépassement de temps (de préférence sonore) est sanctionné par une pénalité (position de point de départ pour l'adversaire).

#### **C. Nombre de timeouts**

Dans les matchs avec distance unique en phase principale des tournois nationaux des matchs de division 1 et en finale de France Masters, les joueurs disposent de deux timeouts. Dans les autres matchs avec distance unique, les joueurs disposent de trois timeouts.

### **Article 6.2.27 - Pauses en cours de match**

Les joueurs peuvent prendre une pause de cinq minutes :

- à la moitié de la distance (en points, ou en reprises si limitation) atteinte ou dépassée pour la première fois ;
- par set, à la fin de chaque set pair joué et si un autre set se joue ;
- avant le début des prolongations.

### **Article 6.2.28 - Essai des billards**

Si l'organisation matérielle et horaire le permet, l'essai des billards par les joueurs est autorisé la veille ou le matin d'une compétition.

Le directeur de jeu établit un planning des séances d'essai défini selon les dispositions suivantes :

- les séances sont facultatives ;
- elles commencent selon l'heure d'arrivée des joueurs ;
- le temps alloué à chaque séance est le même pour tous ;
- les séances d'essai sont effectuées sur le billard sur lequel le joueur débutera la compétition si celui-ci est connu, ou si possible sur chaque billard de la compétition.

### **Article 6.2.29 - Échauffement**

Les essais du point d'entrée compris, les joueurs ont droit à cinq minutes pour s'exercer avant chaque match.

### **EN RESUME :**

- **Phase 1 en 4 poules de 4 joueurs : matchs 1 à 24**
  - *Matchs dans l'ordre du tableau de l'article 6.2.23*
  - *les 1ers de poules sont classés 1 à 4 aux points de match puis à la moyenne générale*
  - *les 2èmes de poules sont classés 5 à 8 aux points de match puis à la moyenne générale*
  - *les 3èmes de poules sont classés 9 à 12 aux points de match puis à la moyenne générale*
  - *les 4èmes de poules sont classés 13 à 16 aux points de match puis à la moyenne générale*
- **Phase 2 en élimination directe :**
  - *matchs 25 à 28 : quarts de finales (2/7, 3/6, 1/8, 4/5)*
  - *matchs 29 et 30 : demi-finales (gagnants 2/7 contre 3/6, gagnants 1/8 contre 4/5)*
  - *match 31 : FINALE*